


# Rapport de la séance n°01/2025 du Conseil communal du 07 février 2025

- 
- Présents** Mike Poiré / Bourgmestre, Stefano D’Agostino, Lex Schwind / Échevins  
Myriam Hansen, Marcel Barros, Lena Gomes, Carine Piette, Claude Fischer /  
Conseillers  
Aender Schroeder / Secrétaire communal
- Excusé(e)(s)** Luc Weiler / Conseiller

---

Ouverture de la séance à 14h00

---

## Rapport suivant l’ordre du jour de la séance

---

*En application de la loi du 06 janvier 2023 portant modification de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseiller suivant a donné une procuration de vote :*

- Luc Weiler / Conseiller à Lex Schwind / Échevin
- 

### 1. Pacte Climat – Approbation du rapport annuel et du « Leitbild »

Le Conseil Communal a unanimement décidé d’approuver le rapport annuel et le « Leitbild » de la Commune de Mertzig tels que présentés.

### 2. Approbation

#### a. de titres de recettes

Le Conseil communal a unanimement approuvé les titres de recettes au montant total de 9.094.802,15€.

#### b. de subsides

Le Conseil communal a unanimement décidé d’allouer un subside ou payer une cotisation aux associations / fondations suivantes :

- MEMOSHOAH	50€
- Lëtzebuenger Blannevereenegung	50€
- La Canne Blanche	50€
- Les Amis du Tibet	50€
- Wonschkutsch	50€
- Een Häerz fir kriibskrank Kanner	1’500€

c. de plusieurs concessions au cimetière

Le Conseil communal a unanimement décidé d'accorder au cimetière de Mertzig les concessions au cimetière pour une durée de 30 ans à :

Weber	Marie Suzette
Büchler	Marianne
Jacoby	Lucien
Scholtes	Rosa
Maquil	François
Troes	Malou
Lucas-Thommes	Ingrid
	Luc
Ludwig	Yvette Marie
Zossong	Antoinette
Gilson	Alphonse
Gilson	Ernest

d. de plusieurs conventions

- Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité la convention relative à une servitude de passage signée entre le Collège des Bourgmestre et Échevins et le sieur Ed Conzemius en date du 07 février 2025 dans le cadre du sentier auto-pédestre « AP Mäerzeg » aménagé sur le territoire de la Commune de Mertzig.
- Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver l'avenant convention conclue entre le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Mertzig et l'association « arcus / am Déngscht vu Kanner, Jugend a Famill » de Luxembourg en date du 05 avril 2018, concernant la Maison relais à Mertzig.
- Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver l'avenant à la convention conclue entre le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Mertzig et l'association « arcus / am Déngscht vu Kanner, Jugend a Famill » de Luxembourg en date du 05 avril 2018, concernant la crèche à Mertzig.
- Le Conseil communal a décidé unanimement d'approuver la convention concernant la mise à disposition d'une partie d'un terrain conclue entre le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Mertzig et le sieur Gustave Rausch en date du 07 février 2025 et de mettre en suspens la convention concernant ce même sujet, approuvée en date du 26 avril 2023.

3. Aménagement communal

**Approbation d'un devis « Modification de l'accès - Zone industrielle »**

Le Conseil communal a décidé unanimement d'approuver le devis détaillé concernant le réaménagement du croisement de la zone industrielle avec la RN21 et nouveau revêtement de la chaussée tel que présenté se chiffrant à € 122'000,00.

#### **4. Adaptation des taxes communales en matière d'eau**

- Le Conseil communal a unanimement décidé de fixer la redevance relative à l'assainissement assise sur l'eau destinée à la consommation humaine ayant fait l'objet d'une utilisation et déversée dans le réseau de collecte des eaux usées tel que publié sur [www.mertzig.lu](http://www.mertzig.lu).
- Le Conseil communal a unanimement décidé de fixer à partir du 01.01.2025 la redevance assise sur l'eau destinée à la consommation humaine fournie par notre réseau de distribution publique tel que publié sur [www.mertzig.lu](http://www.mertzig.lu).

#### **5. Communication du Plan Pluriannuel Financier (PPF)**

En application de l'article 129bis de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et des articles 9 à 13 règlement grand-ducal d'exécution modifié du 30 juillet 2013, le Collège des Bourgmestre et Échevins a communiqué le plan pluriannuel de financement (PPF) au Conseil communal portant sur les années 2026, 2027 et 2028.

#### **6. Fixation de droits d'entrée pour événements communaux**

Le Conseil communal a unanimement décidé de fixer de droits d'entrée pour événements communaux, comme suit :

- 15/03/2025 – Jonn Happi
  - Adulte : 15 €
  - Enfant (< 18 ans) 10 €

#### **7. Piscine « Nord Pool » - Accord de principe**

De façon informelle, le Conseil communal se prononce favorablement pour l'aménagement d'un « spray parc » au sein de la piscine « Nordpool » à Colmar-Berg.

#### **8. Reconnaissance des statuts d'une association récemment établie dans la Commune**

Le Conseil communal prend note des statuts des associations récemment établies dans la Commune.

#### **9. Communications**

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a informé le Conseil sur les projets et dossiers d'actualité ainsi que sur les travaux à court et moyen terme.

---

Clôture de la séance à 16h45

---